

PERSONNES AYANT UN HANDICAP AU NOUVEAU-BRUNSWICK

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ DE 2017

Près de 110 000 personnes typiques en âge de travailler au Nouveau-Brunswick avaient au moins une incapacité en 2017.

Plus de 46 000 personnes avaient une incapacité jugée « sévère » ou « très sévère ».



23 %

de la population néo-brunswickoise typique en âge de travailler (de 15 à 64 ans) avaient au moins une incapacité.

Nouveau-Brunswick

23 %

Provinces de l'Atlantique

24 %

Canada

19 %

Jeunes (de 15 à 24 ans)

18 %

des personnes âgées de 15 à 24 ans au Nouveau-Brunswick avaient au moins une incapacité.



LES INCAPACITÉS LES PLUS COMMUNES :



SANTÉ MENTALE



APPRENTISSAGE



DOULEUR



DÉVELOPPEMENT



MÉMOIRE



VISION

Adultes (de 25 à 64 ans)

24 %

des personnes âgées de 25 à 64 ans au Nouveau-Brunswick avaient au moins une incapacité.



LES INCAPACITÉS LES PLUS COMMUNES :



DOULEUR



FLEXIBILITÉ



MOBILITÉ



SANTÉ MENTALE



VISION



OUIË

TAUX D'EMPLOI
(NOUVEAU-BRUNSWICK – DE 25 À 64 ANS)

55%

chez les personnes ayant une incapacité

77%

chez les personnes sans incapacité